



# Pomme de terre

**N°14**  
**01/07/2025**



### Animateurs filière

Zone Poitou-Charentes :  
Jean-Michel LHOÏE  
**ACPEL**  
acpel@acpel.fr

Zone Limousin :  
Noëllie LEBEAU  
**CDA 23**

noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr

Zone Aquitaine :  
Louise FURELAU-MEYNIER  
**FREDON N-A**  
louise.furelau@fredon-na.fr

### Directeur de publication

Bernard LAYRE  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Pomme de  
terre N°X du JJ/MM/AA »*



Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](https://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Situation générale

Peu de secteurs auront bénéficié de pluies abondantes, suffisantes. Il fait excessivement chaud et sec.

**ILE DE RE** Les récoltes sont terminées.

**AQUITAINE** Les arrachages se poursuivent, à un rythme moins soutenu. Les premiers rendements remontés sont corrects. Les conditions du mois de juin ne sont pas sans impact pour la suite.

**LIMOUSIN** Les pommes de terre, encore en fleurs pour certaines, souffrent du manque d'eau et des températures excessives. Au-delà des feuillages vrillés et nécrosés, on constate une quasi-absence de grossissement des tubercules. Certains secteurs ont subi de forts épisodes orageux, accompagnés de vent et grêle.

### Situation sanitaire

**Mildiou** : le risque reste faible. La maladie n'inquiète pas.

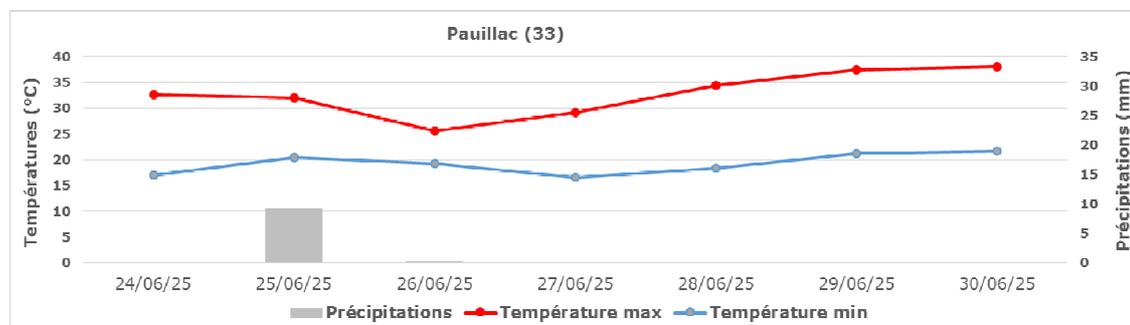
**Doryphores** : les coléoptères continuent de se développer et de consommer les feuillages. Une vigilance doit être maintenue.

**Pucerons** : la pression est désormais bien redescendue.

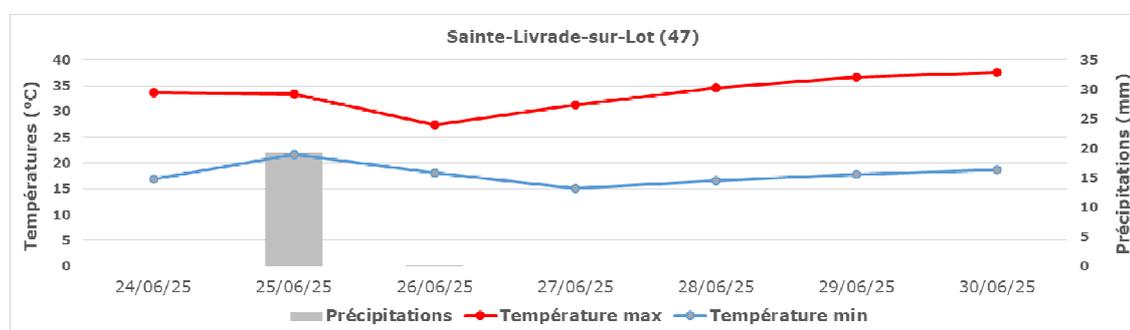
# Situation générale

## • Zone de production Aquitaine

Sur les sept derniers jours, les cumuls de précipitations ont été hétérogènes (20 mm par endroits). On continue d'enregistrer des températures moyennes bien au-dessus des normales (jusque 6°C). Les températures minimales ont été comprises entre 15 et 21°C, les maximales entre 20 et 38°C.



Température moyenne : 25.8°C  
Cumul : 9.3 mm  
Humidité moyenne : 65.1 %



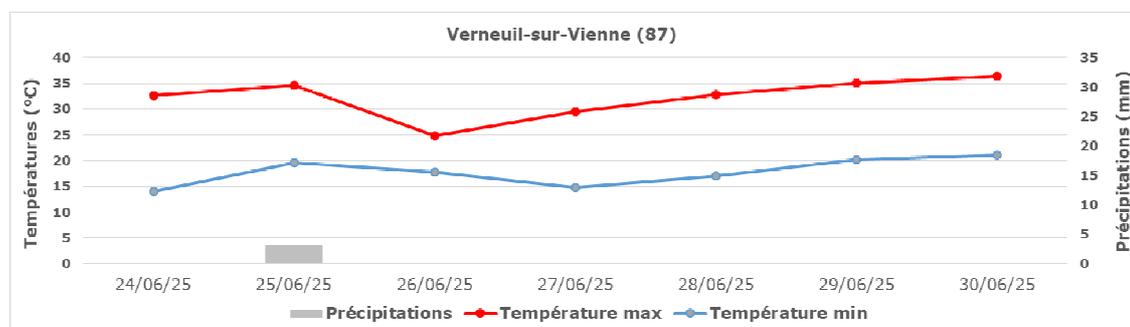
Température moyenne : 25.7°C  
Cumul : 19.3 mm  
Humidité moyenne : 64.4 %

La semaine restera très ensoleillée, possiblement orageuse en fin de semaine.

Les récoltes ont démarré il y a plus d'un mois et ralentissent désormais. Les rendements remontés jusqu'à présent sont corrects. Cependant, malgré des arrosages fréquents, les conditions météorologiques ont dû impacter la tubérisation (calibres).

## • Zone de production Limousin

Les pluies très attendues du milieu de semaine dernière se sont finalement limitées à 2-3 mm pour de nombreux secteurs et n'ont pas eu le temps de pénétrer dans les sols. Le petit rafraîchissement de l'atmosphère qui a suivi s'est révélé de très courte durée ; globalement il a fait très chaud et les températures sont régulièrement montées à 38°C les après-midi.



Température moyenne : 25.1°C  
Cumul : 3.0 mm  
Humidité moyenne : 58.9 %

Météo France prévoit toujours des températures très élevées et maintient sa vigilance orange canicule. Des averses sont attendues en fin de semaine.



**Aperçu des cultures au 30 juin** (crédits photos : Chambre d'agriculture 19 et 23)

Sur le terrain, on aperçoit encore des parcelles en fleurs mais la majorité des cultures a terminé la floraison et est en pleine phase de développement des tubercules. Or ces conditions météorologiques extrêmes mettent les cultures en situation de stress et ralentissent voire stoppent la tubérisation.



**Pommes de terre en stress hydrique et thermique** (crédits photos : Comité Centre et Sud, Chambre d'agriculture 23)

Cette sécheresse qui perdure inquiète beaucoup les producteurs en situation non irriguée.

Quelques producteurs du sud Creuse et de la Corrèze ont subi quant à eux de violents orages. Les fortes précipitations se sont accompagnées de bourrasques et grêle qui ont endommagé les cultures de plein champ (feuillages couchés, blessés).



**Dégâts de grêle du 25 juin** (crédits photos : producteurs corréziens)

# Situation sanitaire

## • Mildiou *Phytophthora infestans*

La maladie est provoquée par le champignon *Phytophthora infestans*. Son caractère explosif et les pertes qu'elle peut engendrer sur les rendements la rendent particulièrement nuisible.

**Période de risque :** le mildiou est favorisé en conditions humides et douces (15-20°C), de surcroît lorsque la végétation est dense. Des températures très froides ou à l'inverse très chaudes (supérieures à 30°C) limitent son développement. Les conditions météorologiques sur la campagne conditionnent donc le risque, sachant que les attaques précoces au printemps sont généralement plus dommageables.

**Seuil indicatif de risque :** avant même l'apparition des taches si les conditions sont très favorables.

### Situation sur le terrain :

**AQUITAINE** Cette semaine encore, on signale une très faible présence voire une absence de mildiou, conséquence d'une diminution de l'hygrométrie et des très fortes chaleurs des derniers jours.

**LIMOUSIN** Il n'est pas observé de symptômes. Le mildiou n'est pas la préoccupation du moment.

### Evaluation du risque avec Visiofarm-MILEOS® :

	Stations météorologiques	Pluviométrie sur les 7 derniers jours	Dépassements de seuil sur les 7 derniers jours	Niveaux de risque
Aquitaine	Villeneuve-sur-Lot (47)	0.4 mm	-	Faible (VS, VI, VR)
	Retjons (40)	8.9 mm	-	Faible (VS, VI, VR)
	Pauillac (33)	17.9 mm	-	Faible (VS, VI, VR)
Limousin	Chabanais (16)	2.5 mm	-	Faible (VS, VI, VR)
	Voutezac (19)	2.2 mm	-	Faible (VS, VI, VR)
	Ahun (23)	3.8 mm	-	Faible (VS, VI, VR)
	Limoges (87)	3.0 mm	-	Faible (VS, VI, VR)

Les niveaux de risque (absent, faible, moyen, élevé, très élevé) sont issus de l'interprétation conjuguée des données du modèle MILEOS®, des prévisions météorologiques et de la situation notée sur le terrain. Ils sont déclinés par variétés (VS variétés sensibles, VI variétés intermédiaires, VR variétés résistantes).

**Evaluation du risque :** les conditions ne sont pas favorables au mildiou. Le risque est faible.



**Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :**

Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2024-257>

Site de l'ANSES (usages) <https://ephy.anses.fr>

## Prévention du risque et lutte contre le mildiou :

La présence d'inoculum primaire est souvent responsable de l'apparition des premiers foyers, d'où l'importance de gérer les repousses et les tas de déchets (en l'absence de gel, les repousses au champ ou issues des déchets sont les premières sources de contamination). Les pluies et les fortes hygrométries jouent par la suite un rôle déterminant dans l'évolution de la maladie. Sous abris et sous bâches, les atmosphères confinées sont très favorables au mildiou et une bonne gestion de l'aération est cruciale. Par ailleurs la pratique des irrigations doit permettre un ressuyage rapide des feuillages et éviter toute stagnation d'eau (choix des horaires d'arrosage, gestion des fuites...). Enfin le choix de variétés résistantes retarde et évite même certaines années l'arrivée du champignon.

Fiches variétés Arvalis (sensibilités)

[https://fiches.arvalis-infos.fr/liste\\_fiches.php?fiche=var&type=001](https://fiches.arvalis-infos.fr/liste_fiches.php?fiche=var&type=001)

La lutte en végétation doit quant à elle tenir compte du risque (conditions météorologiques et résistance variétale), en prenant garde aux fourrières et zones d'obstacle (poteaux électriques...). A noter que les populations de *Phytophthora infestans* font l'objet depuis plusieurs années d'une surveillance au niveau français et européen, ce qui a permis de constater une perte de sensibilité de certaines souches à certaines matières actives.

Populations de mildiou de la pomme de terre et de la tomate en France en 2024

<https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/arboriculture-maraichage-horticulture-pepiniere-jardin-espace-vert-foret-a1361.html>

### • Alternariose *Alternaria alternata* et *Alternaria solani*

La maladie est provoquée par les champignons du genre *Alternaria*. La dispersion des spores est assurée par le vent et la pluie.

**Période de risque :** l'alternariose se développe à des températures comprises entre 20°C et 30°C avec des alternances de périodes sèches et humides. Elle est favorisée en cas de sénescence ou stress sur la culture. C'est habituellement une maladie de fin de cycle.

**Seuil indicatif de risque :** dès l'apparition des premières taches en cas d'attaque précoce.

### Situation sur le terrain :

**LIMOUSIN** Quelques taches sont relevées en Corrèze.

**Evaluation du risque :** en Limousin, le stade avancé des cultures et le stress climatique qu'elles subissent pourraient favoriser l'arrivée d'alternariose sur les variétés les plus sensibles.

## Prévention du risque et lutte contre l'alternariose :

La lutte consiste surtout à limiter les stress en culture, par de bonnes pratiques d'irrigation et de fertilisation, et choisir des variétés peu sensibles.

### • Doryphores *Leptinotarsa decemlineata*

Les doryphores sont des coléoptères phytophages qui s'attaquent aux feuilles de plantes solanacées et préférentiellement la pomme de terre. Leurs larves sont peu mobiles et très voraces. Durant les 3 à 4 semaines de leur développement, elles peuvent défolier complètement les plantes sur lesquelles elles se situent. Les dégâts s'observent par foyers et peuvent être considérables sur petites surfaces. Selon les années et les zones de production, on peut observer deux voire trois générations sur la campagne.

**Période de risque :** les adultes émergent de manière échelonnée au printemps (avril-mai). Leur activité est favorisée par l'absence de pluies et des températures chaudes. L'historique et l'environnement des parcelles sont clairement des facteurs aggravants : pommes de terre à proximité, rotations courtes...

**Seuil indicatif de risque :** deux foyers (larves) sur 1 000 m<sup>2</sup>.

### Situation sur le terrain :

**AQUITAINE** Tous les stades continuent d'être observés dans les cultures. Les dégâts sont importants par endroits et pourraient encore augmenter si les températures restent favorables aux coléoptères.

**LIMOUSIN** La pression se maintient. Les situations sont extrêmement variables selon les contextes de production et les possibilités de gestion de chacun.



En Limousin, dans certaines parcelles, on n'aperçoit désormais que des grosses larves (L4). Si la pression exercée par les coléoptères a bien diminué, les traces de leur passage restent par contre bien visibles (plantes complètement défoliées).

**Larves de doryphores** (crédit photo : Chambre d'agriculture 23)

**Evaluation du risque :** pour toutes les parcelles qui sont encore en végétation, le risque perdure. Une observation des parcelles est nécessaire.



### Méthodes alternatives.

Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2024-257>

Site de l'ANSES (usages) <https://ephy.anses.fr>

### Prévention du risque et lutte contre le doryphore :

L'objectif est de limiter autant que possible l'émergence d'adultes dans ou à proximité des parcelles, sachant que les adultes sont capables de parcourir plusieurs kilomètres. Il est conseillé d'espacer les pommes de terre dans le temps et dans l'espace et ne pas oublier les jardins privés. La lutte en végétation vise quant à elle les larves, si possible les jeunes (L1, L2) qui sont plus sensibles. Elle nécessite une observation régulière des cultures pour détecter les premiers œufs. Ces derniers sont disposés en amas sur la face inférieure des feuilles.

- **Pucerons *Myzus persicae* et autres espèces**

Les pucerons croisés dans les parcelles de pomme de terre regroupent un nombre important d'espèces, plus ou moins spécifiques de la culture, sous forme aptère (généralement en colonie) ou ailée. Ils causent des dégâts directs en prélevant la sève, qui n'occasionnent des pertes qu'en cas de fortes pullulations. Ils causent surtout des dégâts indirects en disséminant de nombreux virus, d'où une surveillance accrue en production de plants.

**Facteurs de risque :** l'activité des pucerons est favorisée par l'absence de pluies et des températures chaudes. De fortes précipitations limitent l'arrivée d'individus ailés mais impactent moins les colonies d'aptères. L'environnement des parcelles peut être un facteur aggravant : pommes de terre ou autres cultures légumières à proximité...

**Seuil indicatif de risque (non valable en production de plants) :** 50 % folioles porteuses.

**Situation sur le terrain :**

**LIMOUSIN** Il n'est plus observé de pucerons depuis la semaine dernière. Quant aux auxiliaires, toujours présents dans les parcelles, ils se font eux aussi plus discrets.

**Evaluation du risque :** peu de pucerons naviguent dans les parcelles. Le risque est faible.



**Méthodes alternatives.**

Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle  
<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2024-257> et

Site de l'ANSES (usages) <https://ephy.anses.fr>

**Prévention du risque et lutte contre les pucerons :**

Dans le cas des virus non persistants (PVY, PVA, PVM...), la protection insecticide est inefficace car le processus de transmission d'une plante à l'autre se fait en quelques minutes ou secondes. La lutte passe par l'utilisation de plants sains, l'application d'huiles minérales (barrière physique sur le feuillage), des pratiques et aménagements favorables aux auxiliaires (régulation des populations par prédation ou parasitisme)...

# Informations réglementaires et notes

## • Traitements phytosanitaires en période de floraison

Par la décision n°467728 du 26 avril 2024, le Conseil d'Etat a annulé la « liste des cultures qui ne sont pas considérées comme attractives pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs », tels que mentionnés à l'article premier de l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles, des insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques, en tant qu'elle mentionne la lentille, le pois, le soja et la vigne. En conséquence, les dispositions de l'arrêté sus visé s'appliquent donc désormais aussi aux cultures de la lentille, du pois, du soja et de la vigne. Ainsi, en période de floraison de ces cultures, comme pour toute autre culture attractive, les traitements utilisant des produits phytopharmaceutiques ne peuvent être réalisés que dans les deux heures qui précèdent le coucher du soleil et dans les trois heures qui suivent le coucher du soleil, conformément à l'article 3 de ce même arrêté.



La pomme de terre est toujours considérée comme une culture non attractive.

Nouvelle liste des cultures qui ne sont pas considérées comme attractives pour les abeilles

[https://info.agriculture.gouv.fr/boagri/document\\_administratif-c8bed9a2-8ca4-4023-bc1d-f23bbcdc50f9](https://info.agriculture.gouv.fr/boagri/document_administratif-c8bed9a2-8ca4-4023-bc1d-f23bbcdc50f9)

## Pour respecter les mesures de protection des abeilles :

1. Vérifier l'étiquetage du produit utilisé et respecter les conditions de l'AMM, en particulier les mentions de danger et les conseils de prudence (les SPE8 concernent les pollinisateurs).
2. Respecter les dispositions de l'arrêté du 20 novembre 2021 (d'autres mesures visent à protéger les pollinisateurs).

Arrêté du 20 novembre 2021

<https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/les-traitements-phytosanitaires-en-periode-de-floraison-ce-qui-change-a3288.html>

## • Notes nationales « biodiversité »

Ces notes sont produites dans le cadre du projet global de réorientation du BSV. Elles mettent en avant les pratiques agricoles concourant au maintien ou à l'amélioration de la biodiversité.

Notes nationales biodiversité <https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/notes-nationales-biodiversite>



**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".